

COMPTE RENDU EQUIPE PASTORALE ET CONSEIL PASTORAL DU 24 OCTOBRE 2023

Absents et excusés : Maria di Socorro, Dominique Vauvelle

Cette première réunion a voulu rassembler l'Equipe et le Conseil pastoral pour l'unité de notre action.

Question sur la différence de mission entre le Conseil et l'Equipe.

Sur la paroisse l'Equipe se réunit tous les mois sauf en été et le Conseil 4 fois par an. Souhait de se réunir 2 fois par an.

Un document diocésain aidera prochainement à préciser la mission du Conseil par rapport à l'Equipe.

Père Christophe insiste pour que le Conseil Pastoral soit responsabilisé, c'est à dire, qu'il ait son autonomie par rapport à l'Equipe.

Proposition en direction des jeunes adultes, couples qui se sont mariés ou qui ont fait baptiser un enfant sur la paroisse : apéro musical.

Rassembler les listings mariage, baptême, éveil à la Foi et catéchisme auprès de Solange, Maryse et Sylvie, et les jeunes qu'on pourrait connaître.

Viser une date en avril/mai en profitant du jardin pour les enfants, un samedi soir de 18h à 20h.

Film : La société de production SAJE sort un film sur le sacerdoce qui a l'air intéressant. Possibilité de programmer avec eux une séance au cinéma pour les paroissiens. En parler à la réunion de doyenné le 9 novembre.

Projet Salle/Chapelle de la Pentecôte:

Au diocèse, un responsable bénévole de l'immobilier Monsieur Pierre MORILLON a pris la suite de Monsieur LOUBES qui était venu une fois regarder le garage.

Un architecte retraité arrivé sur la paroisse de Royan est passé pour que nous lui présentions le projet et avoir quelques renseignements. Nous attendons son retour.

Michel SALMON était présent à la réunion diocésaine des trésoriers. L'économiste diocésain Olivier LEFORT y a informé les paroisses d'une possibilité d'un diagnostic énergétique environ 5 000 euros pris en charge au ¾ par le diocèse.

« partant du principe que le projet ne peut avancer sans direction de projet, feuille de route et visibilité financière, Michel ROUSSET commente sa « check list » envoyée aux participants après la séance.

A l'issue du tour de table, les membres du CP, en présence de l'EP, s'accordent sur l'octroi d'un mandat de pré-étude à un cabinet d'architecture et/ou de maîtrise d'oeuvre pour la constitution du dossier et une estimation approximative du coût. Cette décision doit encore être validée par le CPAE ».

Proposition date prochain Conseil Pastoral : mardi 6 février 20h.

